



Mutualité

PROTECTION SOCIALE  
TRAVAIL EMPLOI

## Accord relatif à la politique salariale 2025 de la branche Mutualité

### À tous les salariés de la mutualité,

Que vous travailliez dans un grand groupe ou une mutuelle indépendante, sur une plateforme téléphonique ou en agence, la CFDT s'adresse à vous. Vous êtes tous concernés, car en tant que salariés d'une branche professionnelle regroupant 47 000 personnes, il est essentiel de comprendre comment nos employeurs nous considèrent.

On pourrait utiliser la formule bien connue « les salariés sont la variable d'ajustement », mais ici, la réalité est malheureusement encore plus grave.

### **Aux yeux de certains, nous sommes tout simplement transparents.**

Vous l'ignorez peut-être, chaque année, les organisations syndicales participent à des négociations pour fixer les salaires minimums de branche. À la CFDT, nous portons une conviction forte : **chaque salarié doit pouvoir vivre dignement de son travail.**

Alors, comment ne pas parler de rupture lorsqu'aujourd'hui, nos employeurs arrivent à la table des négociations avec des propositions dérisoires ? Leur proposition de début de séance commence par un **Zéro** et, après d'interminables suspensions de séance, ils finissent par « généreusement » concéder à une proposition de **1%**. Ensuite, ils appellent à notre responsabilité en affirmant que des efforts seront faits localement par les entreprises de nos secteurs.



## Accord relatif à la politique salariale 2025 de la branche Mutualité

Concrètement, en début de séance, la proposition initiale était dérisoire, à seulement 16€ brut environ par mois.

Puis, après quatre heures de réunion, celle-ci nous a été portée à **23€ brut environ par mois**.

Les employeurs soulignent et défendent que cette proposition représente un « effort substantiel » en mobilisant un budget de **11 millions d'euros** tout en oubliant que le poids économique du secteur se compte en **centaine de milliard d'euros !**

Nous constatons que de plus en plus de salariés sont **au niveau du SMIC**, et ce fait est bien connu de tous – y compris des employeurs. Malgré cela, leur attitude frôle le cynisme en cherchant à nous faire signer un accord minimaliste.

**Nous ne signerons pas cet accord**, car il en va de votre dignité et du respect qui vous sont dus.

Cependant, **nous nous refusons à toute résignation**. Nous sommes convaincus qu'il est possible de **faire bouger les lignes**.

**L'un des grands enjeux de 2025 sera de mettre en lumière comment un pilier de l'Économie Sociale et Solidaire traite ses salariés. Cette situation ne peut plus durer.**

 **Adhésion en ligne**

